

Châtel-St-Denis, le 22 mars 2026

## **Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse extraordinaire du dimanche 22 mars 2026**

Lieu : Temple protestant de Châtel-St-Denis

### **1. OUVERTURE**

L'annonce de l'Assemblée de paroisse est parue dans la FAO du 20 février 2026, dans le TU n°2 de mars-avril 2026 et sur le site internet.

16 personnes sont présentes et 11 peuvent voter, la majorité absolue sera donc de 6 voix. 8 personnes sont excusées : Yvette Guaico, Anne-Lise Wittenwiller, Claudine Lambelet, Paulette Krieger, Ursula Ruchti, Mireille Ruchet, Jean-Marc Ruchet et Ghislaine Haldi.

L'Assemblée est déclarée ouverte à 11h00.

### **2. ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LE SYNODE**

- 4 délégué.e.s au Synode
- 2 suppléant.e.s au Synode

Comme nous avons reçu moins de candidatures que de postes à repourvoir et que ces candidatures ont reçu les 10 signatures de paroissiens nécessaires, le Conseil Synodal déclare celles-ci élues tacitement. Il s'agit de Christine Mayr, Matthias Molleyres, Anne-Lise Wittenwiller et Nicolas Rouvé en sa qualité de président.

Le président du conseil de paroisse demande si une autre personne souhaite proposer sa candidature mais personne ne se manifeste.

Le résultat est donc le suivant :

- Pour les délégué.e.s au Synode : 3 personnes élues, un poste reste à pourvoir.
- Pour les suppléant.e.s au Synode : aucune candidature, effectifs actuels conservés.

### **3. CLÔTURE**

Martin Burkhard conduit la prière. L'Assemblée se clôture à 11h07. La prochaine Assemblée de Paroisse aura lieu le 3 mai 2026 après le culte à 11h15.



Nicolas Rouvé  
Président du Conseil de paroisse



Fanny Dubloc  
Responsable administrative